

Facturation 2026

Etes-vous prêt pour la révolution PEPPOL ?

ANTICIPEZ LA RÉFORME, GAGNEZ DU TEMPS, RÉDUISEZ VOS COÛTS.



Contactez-nous

 INFO@OUTWARES.COM

 [HTTPS://TARGET-CRM.COM/](https://target-crm.com/)

 SUIVEZ-NOUS SUR [LINKEDIN](#)

À partir du 1er janvier 2026, toutes les entreprises belges assujetties à la TVA devront envoyer leurs factures exclusivement au format électronique structuré via PEPPOL.

C'en est fini du papier, des PDF envoyés par e-mail.

Place à la fluidité, la sécurité et la productivité.

Et si la réforme PEPPOL devenait un accélérateur pour votre entreprise ?

PEPPOL, c'est quoi exactement ?

PEPPOL (Pan-European Public Procurement Online) est un réseau sécurisé permettant l'envoi et la réception de factures électroniques au format standardisé (UBL/XML).

En clair, PEPPOL permet de :

- Envoyer et recevoir des factures 100 % numériques (format XML structuré).
- Intégrer automatiquement les factures dans votre logiciel comptable.
- Garantir une traçabilité et une sécurité optimales.

C'est la nouvelle norme européenne, et elle devient obligatoire le 1er janvier 2026.

Pourquoi adopter PEPPOL dès maintenant ?

1. Soyez en règle (et tranquille)

La Belgique impose l'usage de PEPPOL pour toutes les transactions B2B dès 2026. Ne pas s'y conformer c'est risquer des sanctions.

2. Profitez d'un avantage fiscal unique

Jusqu'à fin 2027, vos abonnements logiciels de facturation vous donnent droit à une déduction fiscale de 120 % !

3. Gagnez du temps

Fini la saisie manuelle, fini les retards. Le traitement devient automatisé et ultra-rapide.

4. Dites adieu aux erreurs

Des formats standardisés, c'est moins d'erreurs, moins de litiges, et plus de sérénité.

Votre facture est envoyée automatiquement via votre point d'accès Peppol, puis acheminée en toute sécurité vers celui de votre client, garantissant une transmission rapide et conforme.



Ce qui change le 1er janvier 2026



Obligatoire pour toutes les entreprises belges assujetties à la TVA :

- **Format imposé** : XML structuré (UBL)
- **Transmission** via un point d'accès PEPPOL
- Archivage **sécurisé** selon la législation belge

Exceptions :

- Les assujettis forfaitaires (jusqu'en 2028)
- Les entreprises non établies en Belgique

Objectifs de la réforme :



- Offrir un traitement plus rapide des factures
- Moderniser l'administration
- Accélérer la transition numérique
- Réduire la fraude et améliorer la conformité fiscale

En résumé : ce que vous devez savoir

- **Concernés** : Toutes les entreprises belges assujetties à la TVA
- **Format requis** : XML structuré (UBL) reconnu par tous les logiciels conformes
- **Sécurité** : PEPPOL garantit l'identité de l'émetteur et la transmission sécurisée
- **Obligation légale** : À partir du 1er janvier 2026, les échanges de factures B2B en Belgique devront être numériques, via PEPPOL



*Target-CRM – The
Evolutive
Management Tool.*

Les défis pour votre entreprise



1. Choisir un logiciel compatible PEPPOL

Pas question de bricoler : il faut un outil certifié, capable de générer des factures au bon format (XML) et de les envoyer via un point d'accès PEPPOL.

2. Comprendre les bases de l'e-invoicing

Pas besoin d'être expert, mais quelques notions clés permettent de mieux piloter la transition. Bonne nouvelle : Target-CRM s'occupe de tout.

3. Automatiser vos processus

Moins d'opérations manuelles = plus de temps pour développer votre activité. L'automatisation booste votre productivité dès les premiers mois.

Target-CRM, la solution PEPPOL tout-en-un développée par Outwares.

Target-CRM est pensé pour les PME belges. Il répond à toutes les exigences PEPPOL, sans complexité technique, sans jargon, juste de l'efficacité.

```

ice xmlns:qdt="urn:oasis:names:specification:ubl:s
:cac="urn:oasis:names:specification:ubl:schema:xsd
="urn:oasis:names:specification:ubl:schema:xsd:Inv
c:UBLVersionID>2.1</cbc:UBLVersionID>
c:CustomizationID>urn:cen.eu:en16931:2017#complan
c:ProfileID>urn:fdc:peppol.eu:2017:poacc:billing:0
c:ID>20250069</cbc:ID>
c:IssueDate>2025-04-09</cbc:IssueDate>
c:DueDate>2025-04-09</cbc:DueDate>
c:InvoiceTypeCode listID="UNCL1001">380</cbc:Invoic
c:DocumentCurrencyCode listID="ISO4217">EUR</cbc:D
c:BuyerReference>N/A</cbc:BuyerReference>
c:AdditionalDocumentReference>
cbc:ID>20250069</cbc:ID>
cbc:DocumentType>CommercialInvoice</cbc:DocumentTy
cac:Attachment>
<cbc:EmbeddedDocumentBinaryObject mimeCode="appli
20250069.pdf">JVBERi0xLjMNCjEgMCBvYmoNC1svUERIGC9
/cac:Attachment>
cac:AdditionalDocumentReference>
c:AdditionalDocumentReference>
cbc:ID>eFFF</cbc:ID>
cbc:DocumentType>Target-CRM ver. 2.10.16.0</cbc:Do
cac:AdditionalDocumentReference>
c:AccountingSupplierParty>
cac:Party>
<cbc:EndpointID schemeID="0208">0465990770</cbc:E
<cbc:PartyIdentification>
<cbc:ID schemeID="0208">0465990770</cbc:ID>
</cbc:PartyIdentification>
<cbc:PartyName>
<cbc:Name>DEMO CRM</cbc:Name>
</cbc:PartyName>
<cbc:PostalAddress>
<cbc:StreetName>Quai du Trompette, 75</cbc:Stree
<cbc:CityName>Wavre</cbc:CityName>
<cbc:PostalZone>1300</cbc:PostalZone>
<cbc:Country>
<cbc:IdentificationCode listID="ISO3166-1:Alph
</cbc:Country>
</cbc:PostalAddress>
<cbc:PartyTaxScheme>
<cbc:CompanyID schemeID="BE:VAT">BE0465990770</c
<cbc:TaxScheme>
<cbc:ID>VAT</cbc:ID>
</cbc:TaxScheme>
</cbc:PartyTaxScheme>
<cbc:PartyLegalEntity>
<cbc:RegistrationName>DEMO CRM</cbc:Registration
<cbc:CompanyID schemeID="0208">0465990770</cbc:0
</cbc:PartyLegalEntity>
<cbc:Contact>
<cbc:ElectronicMail>crm.erp.be@gmail.com</cbc:E
</cbc:Contact>
/cac:Party>
cac:AccountingSupplierParty>
c:AccountingCustomerParty>
cbc:CustomerAssignedAccountID/>
cac:Party>
<cbc:EndpointID schemeID="0208">0444444444</cbc:E

```

Ce que vous pouvez faire avec Target-CRM :

1. Envoyer et recevoir vos factures automatiquement

Plus besoin de jongler avec les formats ou les plateformes : en quelques clics, vos factures sont créées, envoyées et reçues au format PEPPOL.

Génération directe en XML conforme, prête à l'envoi.

2. Visualisez vos factures facilement

Le XML, c'est pratique mais illisible !

Pas avec Target-CRM : vous avez une vue PDF claire pour chaque facture. C'est lisible, imprimable, et simple à partager.

3. Pilotez tout depuis un seul tableau de bord

Toutes vos factures (émises & reçues), leur statut, leur historique : tout est centralisé, accessible et très visuel.

4. Profitez à fond de l'avantage fiscal

Target-CRM est éligible à la déduction fiscale de 120 %.
Vous économisez, tout en vous mettant en conformité.

5. Intégration facile avec vos outils actuels

Target-CRM se connecte à vos logiciels de compta.
Pas de double saisie, pas de pertes de temps.

6. Un support local qui vous comprend

Nous sommes en Belgique. On connaît votre réalité terrain, vos obligations, vos contraintes.

Besoin d'aide ? On est là !

Résultat : une transition fluide, rapide, et rentable.



Gagnez du temps et de l'argent



Ce que la facturation électronique change vraiment pour votre entreprise

Adopter PEPPOL avec Target-CRM, ce n'est pas seulement cocher une case légale.

C'est transformer votre gestion, réduire vos coûts et gagner du temps chaque semaine.

- Gagnez jusqu'à 50 % de temps

Fini les impressions, envois postaux, relances manuelles.

Avec Target-CRM, tout est automatisé et rapide.

Vous concentrez vos efforts là où ça compte : le développement.

- Restez 100 % conforme (et en avance)

Avec Target-CRM, vous êtes déjà aux normes PEPPOL.

Quand l'obligation entrera en vigueur en janvier 2026, vous serez déjà prêt.

- Réduisez vos coûts administratifs

Moins de traitement manuel =

Moins de papier

Moins d'envois

Moins de saisie



Agissez maintenant : vos avantages fiscaux vous attendent

Le gouvernement belge soutient activement les entreprises qui se digitalisent. Et vous ? Vous attendez encore ?

- Vos bonus fiscaux en 2024-2027 :
- Déduction pour investissement :
- 20 % de déduction dès 2025 sur vos investissements numériques
- Déduction majorée de 120 % :
- Valable sur vos abonnements logiciels, y compris Target-CRM
- Jusqu'au 31 décembre 2027 !

Pourquoi agir maintenant ?

- Évitez la précipitation de fin 2025
- Profitez immédiatement des économies
- Formez vos équipes en douceur
- Anticipez la conformité, sans stress

Mettre en place Target-CRM aujourd'hui, c'est gagner en sérénité demain.
Un conseil, ne tardez pas.

Des milliers d'entreprises vont devoir basculer en même temps.
Plus vous vous y prenez tôt, plus la transition est simple (et rentable).

PEPPOL : obligation ou opportunité ?



Et si cette réforme n'était pas une contrainte...
Mais plutôt une formidable opportunité de moderniser votre entreprise ?

- Moins de paperasse
- Plus d'automatisation
- Moins de coûts
- Plus d'efficacité

Avec Target-CRM, vous êtes prêt pour la suite.

Une solution simple, conforme, rapide, pensée pour les PME belges.

Ne subissez pas la réforme : prenez les devants

La transformation numérique ne se décrète pas du jour au lendemain.

Mais avec le bon outil, elle devient un véritable levier de croissance.

Simplifiez PEPPOL avec **Target-CRM**, la solution intégrée signée **Outwares**.

Contactez-nous



Un expert Target-CRM vous accompagne pas à pas dans votre mise en conformité PEPPOL.

 info@outwares.com

 target-crm.com

 Suivez-nous sur [LinkedIn](#)

Target-CRM – The Evolutive Management Tool.